



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Feuilleton et préavis**

**de l'Assemblée**

**Le mercredi 30 avril 2025 – N° 206**

*Neuf heures quarante*

**Présidente de l'Assemblée nationale :**  
**Mme Nathalie Roy**

---



Partie 1

**AFFAIRES COURANTES**

**DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS**

- Le député de Saint-Jean sur le sujet suivant : *La médaille du député de l'Assemblée nationale pour les 50 ans de Renel Bouchard au service de la presse locale et régionale au Québec.*
- La députée de Mont-Royal–Outremont sur le sujet suivant : *Souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire du Centre Philou.*
- La députée de Hull sur le sujet suivant : *50<sup>e</sup> anniversaire de la chute de Saïgon.*
- Le député de Taschereau sur le sujet suivant : *Souligner le 35<sup>e</sup> anniversaire du Regroupement des cuisines collectives du Québec.*
- La députée de Saint-François sur le sujet suivant : *Hommage au bon docteur Wayne Smith, urgentologue.*
- La députée de Robert-Baldwin sur le sujet suivant : *Commémorer les 6 ans du décès de la petite fille de Granby.*
- La députée de Saint-Hyacinthe sur le sujet suivant : *Hommage à l'engagement bénévole de M. Christopher Leduc.*
- Le député de Sainte-Rose sur le sujet suivant : *Hommage aux Chevaliers de Colomb de Laval.*
- La députée de Berthier sur le sujet suivant : *25<sup>e</sup> anniversaire du RÉMI.*
- La députée de Duplessis sur le sujet suivant : *Hommage à M. Toussaint Richard, un bénévole hyperactif de Havre-Saint-Pierre.*
- Le député de Beauce-Nord sur le sujet suivant : *Féliciter Mme Océane Lambert de Saint-Joseph-de-Beauce, lauréate 2025 du prix du public Alec-Reid.*
- Le député de Mégantic sur le sujet suivant : *L'engagement de Mme Monique Scholz et les 30 ans des Sentiers frontaliers.*

**DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES**

**PRÉSENTATION DE PROJETS DE LOI**

**DÉPÔTS**      a)      **documents**  
                  b)      **rapports de commissions**  
                  c)      **pétitions**

**RÉPONSES ORALES AUX PÉTITIONS**

**INTERVENTIONS PORTANT SUR UNE VIOLATION DE DROIT OU DE PRIVILÈGE OU SUR UN FAIT PERSONNEL**

**QUESTIONS ET RÉPONSES ORALES**

**VOTES REPORTÉS**

**MOTIONS SANS PRÉAVIS**

**AVIS TOUCHANT LES TRAVAUX DES COMMISSIONS**

**RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE**

Partie 2

**AFFAIRES DU JOUR**

**AFFAIRES PRIORITAIRES**

**DÉBATS D'URGENCE**

**DÉBATS SUR LES RAPPORTS DE COMMISSIONS**

**AUTRES AFFAIRES**

**I. Projets de loi du gouvernement**

*Adoption du principe*

- 1) **Projet de loi n° 92**  
Loi modifiant diverses dispositions principalement dans le secteur financier  
Présenté par le ministre des Finances le **8 avril 2025**
- 2) **Projet de loi n° 94**  
Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives  
Présenté par le ministre de l'Éducation le 20 mars 2025  
Rapport de la Commission de la culture et de l'éducation (consultations) déposé le **29 avril 2025**
- 3) **Projet de loi n° 95**  
Loi favorisant l'équité dans l'accès aux services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés dispensés par les titulaires de permis  
Présenté par la ministre de la Famille le **27 mars 2025**
- 4) **Projet de loi n° 97**  
Loi visant principalement à moderniser le régime forestier  
Présenté par la ministre des Ressources naturelles et des Forêts le **23 avril 2025**
- 5) **Projet de loi n° 98**  
Loi modifiant la Loi électorale principalement afin de préserver l'intégrité du processus électoral  
Présenté par le ministre responsable des Institutions démocratiques le 3 avril 2025  
Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le **24 avril 2025**

- 6) **Projet de loi n° 100**  
Loi sur la négociation et la détermination des conditions de travail requérant une coordination nationale notamment dans les secteurs public et parapublic  
Présenté par la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor le **23 avril 2025**
- 7) **Projet de loi n° 101**  
Loi visant l'amélioration de certaines lois du travail  
Présenté par le ministre du Travail le **24 avril 2025**

*Étude détaillée en commission*

- 8) **Projet de loi n° 69**  
Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives  
Présenté par le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie le 6 juin 2024  
Rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (consultations) déposé le 24 septembre 2024  
Principe adopté le **3 octobre 2024**, et  
Renvoyé à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles
- 9) **Projet de loi n° 82**  
Loi concernant l'identité numérique nationale et modifiant d'autres dispositions  
Présenté par le ministre de la Cybersécurité et du Numérique le 21 novembre 2024  
Rapport de la Commission des finances publiques (consultations) déposé le 30 janvier 2025  
Principe adopté le **4 février 2025**, et  
Renvoyé à la Commission des finances publiques
- 10) **Projet de loi n° 84**  
Loi sur l'intégration nationale  
Présenté par le ministre de la Langue française le 30 janvier 2025  
Rapport de la Commission des relations avec les citoyens (consultations) déposé le 19 mars 2025  
Principe adopté le **19 mars 2025**, et  
Renvoyé à la Commission des relations avec les citoyens

- 11) Projet de loi n° 89  
Loi visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out  
Présenté par le ministre du Travail le 19 février 2025  
Rapport de la Commission de l'économie et du travail (consultations) déposé le 25 mars 2025  
Principe adopté le **3 avril 2025**, et  
Renvoyé à la Commission de l'économie et du travail

*Prise en considération de rapports de commissions*

- 12) Projet de loi n° 81  
Loi modifiant diverses dispositions en matière d'environnement  
Présenté par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs le 20 novembre 2024  
Rapport de la Commission des transports et de l'environnement (consultations) déposé le 4 février 2025  
Principe adopté le 11 février 2025  
Rapport de la Commission des transports et de l'environnement déposé le **29 avril 2025** (amend. transmis en vertu de l'article 252 du Règlement)

*Adoption*

**II. Projets de loi publics au nom des députés**

*Adoption du principe*

- 13) Projet de loi n° 190  
Loi visant à reconnaître le serment des députés envers le peuple du Québec comme seul serment obligatoire à leur entrée en fonction  
Présenté par le député de Jean-Lesage le **1<sup>er</sup> décembre 2022**
- 14) Projet de loi n° 191  
Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin d'interdire les batailles dans les activités sportives auxquelles des personnes de moins de 18 ans participent  
Présenté par le député de Marquette le **8 décembre 2022**
- 15) Projet de loi n° 192  
Loi visant à assurer la santé et la sécurité des élèves en classe en encadrant la qualité de l'air ambiant dans les écoles  
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **7 décembre 2022**

- 16) Projet de loi n° 193  
Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne afin de reconnaître le droit à un environnement sain à titre de droit fondamental  
Présenté par la députée de Notre-Dame-de-Grâce le **1<sup>er</sup> février 2023**
- 17) Projet de loi n° 195  
Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur afin de lutter contre l'obsolescence programmée et de faire valoir le droit à la réparation des biens  
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **2 février 2023**
- 18) Projet de loi n° 196  
Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance afin de garantir le droit de recevoir des services de garde  
Présenté par la députée de Robert-Baldwin le **14 mars 2023**
- 19) Projet de loi n° 197  
Loi visant à améliorer la qualité des soins par la fixation de ratios dans certains établissements visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux  
Présenté par le député de Pontiac le **6 décembre 2022**
- 20) Projet de loi n° 198  
Loi modifiant le Code civil afin d'assurer une plus grande protection aux locataires aînés contre les reprises de logement ou les évictions  
Présenté par la députée de Sherbrooke le 21 février 2023  
Reprise du débat ajourné au nom de la députée de Vimont le **28 mars 2024**
- 21) Projet de loi n° 199  
Loi visant une meilleure protection du consommateur contre les contrats de crédit abusifs  
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **23 février 2023**
- 22) Projet de loi n° 390  
Loi favorisant la prise en compte de l'égalité des sexes et de la diversité dans une perspective intersectionnelle dans le processus budgétaire  
Présenté par la députée de Mercier le **21 mars 2023**
- 23) Projet de loi n° 391  
Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique afin de consacrer le droit à la gratuité des projets pédagogiques particuliers offerts dans les écoles où est dispensé le service de l'éducation préscolaire ou de l'enseignement primaire et secondaire ainsi que de limiter la distance entre les immeubles d'une école à projet particulier  
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **16 mars 2023**

- 24) Projet de loi n° 392  
Loi concernant la suspension de la délivrance de nouveaux claims miniers et mettant fin à la préséance des droits miniers et gaziers sur les autres usages du territoire  
Présenté par la députée de Verdun le **18 avril 2023**
- 25) Projet de loi n° 393  
Loi visant à lutter contre le gaspillage alimentaire  
Présenté par la députée de Verdun le **6 avril 2023**
- 26) Projet de loi n° 394  
Loi concernant la mise en place de politiques de conciliation études-famille-travail notamment dans les établissements d'enseignement supérieur  
Présenté par le député d'Hochelaga-Maisonneuve le **5 décembre 2023**
- 27) Projet de loi n° 395  
Loi remplaçant le nom de la circonscription électorale de Matane-Matapédia par Matane-Matapédia-Mitis  
Présenté par le député de Matane-Matapédia le **11 avril 2024**
- 28) Projet de loi n° 396  
Loi modifiant la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations afin d'y prévoir l'atteinte d'une capitalisation de 100 milliards de dollars  
Présenté par le député de Marguerite-Bourgeoys le **16 mars 2023**
- 29) Projet de loi n° 397  
Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement dispensant des services de l'éducation préscolaire, d'enseignement au primaire ou d'enseignement en formation générale ou professionnelle au secondaire, incluant les services éducatifs pour les adultes  
Présenté par la députée de Mercier le **27 avril 2023**
- 30) Projet de loi n° 398  
Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique afin de consacrer le droit des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de recevoir des services éducatifs équivalents à ceux dispensés par l'école  
Présenté par la députée de Westmount–Saint-Louis le **20 avril 2023**

- 31) Projet de loi n° 399  
Loi modifiant la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec afin d'obliger la Caisse de dépôt et placement du Québec à faire des investissements ayant des impacts sociaux et environnementaux durables et à en rendre compte  
Présenté par le député de Maurice-Richard le **27 avril 2023**
- 32) Projet de loi n° 490  
Loi renforçant la majorité qualifiée requise pour la nomination et la destitution des personnes nommées par l'Assemblée nationale  
Présenté par le député de Nelligan le **18 avril 2023**
- 33) Projet de loi n° 491  
Loi visant à modifier la Loi sur les infrastructures publiques afin de soumettre les projets inscrits au plan québécois des infrastructures à un test climat  
Présenté par le député de Taschereau le **14 septembre 2023**
- 34) Projet de loi n° 492  
Loi visant à lutter contre le gaspillage  
Présenté par le député des Îles-de-la-Madeleine le **18 avril 2023**
- 35) Projet de loi n° 493  
Loi modifiant la Loi sur l'immigration au Québec pour tenir compte des résidents temporaires aux fins de la planification de l'immigration  
Présenté par le député de Nelligan le **10 mai 2023**
- 36) Projet de loi n° 494  
Loi modifiant le Code civil afin de rendre sans effet les clauses d'un bail de logement qui tendent à interdire les animaux de compagnie  
Présenté par le député de Laurier-Dorion le **25 mai 2023**
- 37) Projet de loi n° 495  
Loi visant à lutter contre l'accaparement des terres agricoles  
Présenté par la députée de Verdun le 26 septembre 2023  
Reprise du débat ajourné au nom du député de Jonquière le **31 janvier 2024**
- 38) Projet de loi n° 496  
Loi visant à reconnaître l'amiral blanc en tant qu'insecte emblématique du Québec  
Présenté par la députée d'Argenteuil le **9 juin 2023**
- 39) Projet de loi n° 499  
Loi établissant un nouveau mode de scrutin  
Présenté par le député de Jean-Lesage le **5 octobre 2023**

- 40) Projet de loi n° 591  
Loi visant principalement à renforcer le contrôle de l'action gouvernementale par un député en lui reconnaissant un droit de visite des institutions administratives  
Présenté par la députée de Sherbrooke le **21 mars 2024**
- 41) Projet de loi n° 593  
Loi modifiant le Code civil afin d'interdire les évictions faites en vue de convertir un logement en hébergement touristique de courte durée  
Présenté par la députée des Mille-Îles le **4 octobre 2023**
- 42) Projet de loi n° 596  
Loi modifiant principalement la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme afin de permettre aux municipalités d'adopter un règlement relatif au zonage différencié visant à accroître et à pérenniser l'offre de logements sociaux ou abordables  
Présenté par la députée des Mille-Îles le **24 octobre 2023**
- 43) Projet de loi n° 597  
Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement pour instaurer un droit d'initiative citoyenne en environnement et renforcer les pouvoirs et l'indépendance du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Présenté par la députée de Verdun le **1<sup>er</sup> février 2024**
- 44) Projet de loi n° 599  
Loi modifiant principalement la Loi sur le régime de rentes du Québec afin d'abolir la réduction de la rente de retraite de la personne qui bénéficie d'une rente d'invalidité entre 60 ans et 65 ans  
Présenté par le député de Maurice-Richard le **20 février 2024**
- 45) Projet de loi n° 690  
Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec afin de corriger une iniquité envers les retraités invalides  
Présenté par la députée de La Pinière le 23 novembre 2023  
Reprise du débat ajourné le **7 décembre 2023**
- 46) Projet de loi n° 691  
Loi modifiant diverses dispositions législatives relatives à l'aide financière aux études  
Présenté par le député de Matane-Matapédia le **7 décembre 2023**

- 47) Projet de loi n° 693  
Loi favorisant la contribution active à la société des prestataires du Programme de solidarité sociale  
Présenté par la députée de Notre-Dame-de-Grâce le **22 février 2024**
- 48) Projet de loi n° 694  
Loi modifiant le Code de la sécurité routière afin de lutter plus efficacement contre l'alcool au volant  
Présenté par le député de Nelligan le **19 mars 2024**
- 49) Projet de loi n° 695  
Loi sur le directeur parlementaire du budget  
Présenté par le député de Nelligan le **14 mars 2024**
- 50) Projet de loi n° 697  
Loi visant à lutter contre le gaspillage  
Présenté par le député des Îles-de-la-Madeleine le **23 avril 2024**
- 51) Projet de loi n° 699  
Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne afin d'y consacrer le droit à un logement décent  
Présenté par le député de Laurier-Dorion le **4 juin 2024**
- 52) Projet de loi n° 790  
Loi visant à étendre aux usagers hébergés dans une résidence à assistance continue l'application du Règlement concernant les modalités d'utilisation de mécanismes de surveillance par un usager hébergé dans une installation maintenue par un établissement qui exploite un centre d'hébergement et de soins de longue durée  
Présenté par la députée de D'Arcy-McGee le **22 mai 2024**
- 53) Projet de loi n° 791  
Loi permettant à des organismes publics de transport en commun de développer des projets immobiliers aux abords ou au-dessus de leurs infrastructures de transport en commun  
Présenté par le député de Nelligan le **1<sup>er</sup> mai 2024**
- 54) Projet de loi n° 792  
Loi visant à accroître la présence du drapeau du Québec  
Présenté par le député de Matane-Matapédia le **30 mai 2024**

- 55) Projet de loi n° 793  
Loi sur le processus de publication des documents issus de l'enquête menée par Bernard Grenier au sujet des activités d'Option Canada à l'occasion du référendum tenu au Québec en octobre 1995  
Présenté par le député de Matane-Matapédia le **27 novembre 2024**
- 56) Projet de loi n° 794  
Loi déclarant l'engagement du Québec d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050  
Présenté par la députée de Verdun le **7 novembre 2024**
- 57) Projet de loi n° 796  
Loi remplaçant le nom de la circonscription électorale d'Arthabaska par celui d'« Arthabaska-L'Érable »  
Présenté par le député d'Arthabaska le **30 mai 2024**
- 58) Projet de loi n° 892  
Loi visant à interdire l'offre de services de consommation supervisée à proximité d'un service de garde éducatif à l'enfance en installation ou d'un établissement d'enseignement offrant une formation de niveau préscolaire, primaire ou secondaire  
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **27 novembre 2024**
- 59) Projet de loi n° 893  
Loi sur le maintien de l'autonomie des personnes âgées  
Présenté par le député des Îles-de-la-Madeleine le **3 décembre 2024**
- 60) Projet de loi n° 894  
Loi visant à étendre l'admissibilité au régime d'assurance maladie et au régime général d'assurance médicaments à toutes les femmes ou à toutes les personnes enceintes vivant au Québec sans égard à leur statut migratoire  
Présenté par le député de Saint-Henri–Sainte-Anne le **4 décembre 2024**
- 61) Projet de loi n° 895  
Loi établissant un réseau scolaire commun afin de garantir l'égalité des chances  
Présenté par la députée de Mercier le **19 février 2025**
- 62) Projet de loi n° 896  
Loi visant à indemniser les municipalités locales lors de la cession de terrains destinés à la construction ou à l'agrandissement d'écoles  
Présenté par la députée de Sherbrooke le **13 février 2025**

- 63)** Projet de loi n° 897  
Loi modifiant le Code de la sécurité routière afin de prévoir la délivrance obligatoire d'un avis de paiement au propriétaire d'un véhicule routier immatriculé ou au titulaire de certains permis  
Présenté par le député de Nelligan le **19 mars 2025**
- 64)** Projet de loi n° 898  
Loi visant à renforcer l'encadrement des augmentations de loyer d'un bail de logement  
Présenté par le député de Laurier-Dorion le **3 avril 2025**
- 65)** Projet de loi n° 899  
Loi modifiant le Code de la sécurité routière afin d'obliger la Société de l'assurance automobile du Québec à conclure des ententes avec des ministères ou organismes en vue de l'application de certaines lois  
Présenté par le député de Nelligan le **3 avril 2025**
- 66)** Projet de loi n° 992  
Loi visant à créer un comité chargé de formuler des recommandations sur les critères de fixation ou de réajustement de loyer  
Présenté par la députée des Mille-Îles le **24 avril 2025**

*Étude détaillée en commission*

- 67)** Projet de loi n° 194  
Loi instaurant une présomption de consentement au don d'organes ou de tissus après le décès  
Présenté par le député de Pontiac le 26 avril 2023  
Principe adopté le **9 juin 2023**, et  
Renvoyé à la Commission de la santé et des services sociaux

*Prise en considération de rapports de commissions*

*Adoption*

**III. Projets de loi d'intérêt privé**

*Consultation et étude détaillée en commission*

- 68)** Projet de loi n° 201  
Loi concernant la Municipalité de Morin-Heights  
Présenté par la députée d'Argenteuil le **20 avril 2023**, et  
Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire

- 69)** Projet de loi n° 203  
Loi concernant les fins et les pouvoirs de la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal  
Présenté par la députée de Westmount–Saint-Louis le **19 avril 2023**, et  
Renvoyé à la Commission des institutions
- 70)** Projet de loi n° 215  
Loi concernant la Municipalité de Saint-Sylvère  
Présenté par le député de Nicolet-Bécancour le **1<sup>er</sup> avril 2025**, et  
Renvoyé à la Commission de l’aménagement du territoire
- 71)** Projet de loi n° 216  
Loi concernant la Ville de Longueuil  
Présenté par la députée de Laporte le **1<sup>er</sup> avril 2025**, et  
Renvoyé à la Commission de l’aménagement du territoire

*Adoption du principe*

*Adoption*

**IV. Motions du gouvernement**

**V. Crédits budgétaires**

- 72)** Crédits budgétaires pour l’année financière se terminant le 31 mars 2026 déposés par la ministre responsable de l’Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor le 25 mars 2025 et renvoyés pour étude aux commissions permanentes le **26 mars 2025**.

**VI. Débats statutaires**

**AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L’OPPOSITION**

Partie 3  
**PROJETS DE LOI ADOPTÉS**  
*(Projets de loi non sanctionnés)*

## Partie 4

### TRAVAUX DES COMMISSIONS

*Le calendrier détaillé des travaux de chaque commission peut être consulté dans le site Internet de l'Assemblée.*

#### COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Enquête découlant de la motion présentée par le leader parlementaire de l'opposition officielle et député de Nelligan en vertu des articles 315 à 321 du Règlement portant sur l'omission du dépôt dans les délais prescrits du Rapport annuel de gestion 2023 de la Société de l'assurance automobile du Québec.

#### COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

##### **Mandats réglementaires**

- Audition du Centre d'acquisitions gouvernementales sur le chapitre 2 du rapport de novembre 2024 du Vérificateur général intitulé « Acquisitions regroupées gouvernementales ».
- Audition du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et de la Commission de protection du territoire agricole du Québec sur le chapitre 3 du rapport d'avril 2024 de la commissaire au développement durable intitulé « Protection du territoire agricole ».
- Audition du ministère de l'Éducation du Québec, du Centre de services scolaire de l'Énergie, du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois, du Centre de services scolaire du Fer, de la Commission scolaire Central Québec et de la Commission scolaire New Frontiers sur le chapitre 4 du rapport de novembre 2024 du Vérificateur général intitulé « Réussite éducative des élèves autochtones ».
- Audition du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et du ministère des Transports et de la Mobilité durable sur le chapitre 4 du rapport d'avril 2024 de la commissaire au développement durable intitulé « Fonds d'électrification et de changements climatiques »;

- Audition du ministère de la Santé et des Services sociaux, du CISSS de la Montérégie-Centre et des CIUSSS de l'Estrie-CHUS et de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal sur le chapitre 2 du rapport de mai 2023 du Vérificateur général intitulé « Octroi de contrats de gré à gré : en vertu du décret d'urgence sanitaire, ou pour obtenir des places d'hébergement et de la main-d'œuvre indépendante ».
- Audition du Vérificateur général du Québec sur son rapport annuel de gestion et sur ses engagements financiers.

### COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

#### Mandats de l'Assemblée

##### Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 69**, Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives (mandat confié le 3 octobre 2024).

### COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

#### Mandats de l'Assemblée

##### Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 201**, Loi concernant la Municipalité de Morin-Heights (mandat confié le 20 avril 2023).
- **Projet de loi n° 215**, Loi concernant la Municipalité de Saint-Sylvère (mandat confié le 1<sup>er</sup> avril 2025).
- **Projet de loi n° 216**, Loi concernant la Ville de Longueuil (mandat confié le 1<sup>er</sup> avril 2025).

## COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

### COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

#### Mandats de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 89**, Loi visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out (mandat confié le 3 avril 2025).

### COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

#### Mandats de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 82**, Loi concernant l'identité numérique nationale et modifiant d'autres dispositions (mandat confié le 4 février 2025).

### COMMISSION DES INSTITUTIONS

#### Mandats de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 203**, Loi concernant les fins et les pouvoirs de la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal (mandat confié le 19 avril 2023).

### COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

#### Mandats de l'Assemblée

Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 95**, Loi favorisant l'équité dans l'accès aux services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés dispensés par les titulaires de permis (mandat confié le 10 avril 2025).

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 84**, Loi sur l'intégration nationale (mandat confié le 19 mars 2025).

## COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

### **Mandats de l'Assemblée**

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 194**, Loi instaurant une présomption de consentement au don d'organes ou de tissus après le décès (mandat confié le 9 juin 2023).

## COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

### COMMISSION SPÉCIALE SUR LES IMPACTS DES ÉCRANS ET DES RÉSEAUX SOCIAUX SUR LA SANTÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES

Consultations particulières :

- Les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes.

Partie 5

**QUESTIONS ÉCRITES**

*Les [questions déjà inscrites](#) paraissent  
au feuillet du mercredi*

257) M. Fortin (Pontiac) – **18 mars 2025**  
Au ministre de la Santé

Depuis que Santé Québec a pris ses fonctions officielles le 1<sup>er</sup> décembre 2024, elle s'est engagée dans une série d'exercices de rationalisation visant à éliminer un déficit de 1,5 milliard \$ dans le système de santé. Le 14 février dernier, Radio-Canada a révélé que 1 700 emplois avaient été supprimés dans le réseau de la santé québécois en seulement deux mois. Parmi ces postes, on compte des préposés aux bénéficiaires, des infirmières auxiliaires et des infirmières.

De nombreux représentants du personnel soignant ont exprimé leur inquiétude quant aux répercussions de ces réductions budgétaires sur les soignants, mais ont également souligné que ces coupures affectent directement les services à la population.

Il est crucial de souligner que le ministre de la Santé a répété maintes fois que les compressions budgétaires ne devraient avoir qu'un impact minime, voire inexistant, sur la population. Pour parvenir à une telle affirmation, il devait sans doute se baser sur un examen approfondi des effectifs du personnel médical requis pour assurer le fonctionnement continu des soins de santé.

Le ministre peut-il nous partager le nombre précis de départs dans l'ensemble du réseau au cours des six derniers mois, en indiquant la répartition par poste, par région et par établissement?

258) M. Fortin (Pontiac) – **18 mars 2025**  
Au ministre de la Santé

Le 23 février dernier, Radio-Canada a diffusé une information alarmante : l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont a temporairement retiré un grand nombre de ses civières dans le service des urgences en raison d'une pénurie de main-d'œuvre. D'après le syndicat, pas moins de 30 sur les 54 civières disponibles auraient été inaccessibles.

Depuis plusieurs années, l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont est confronté à des difficultés persistantes de main-d'œuvre aux urgences. Ces problèmes incluent une pénurie d'infirmières et de personnel soignant, ce qui a entraîné des fermetures de civières et une surcharge des unités d'hospitalisation. Ces problèmes affectent directement sa capacité à satisfaire les demandes des patients, et il a fallu prendre des mesures temporaires, telles que le réaménagement des équipes, pour essayer de résoudre cette situation

Cette problématique persistante affecte considérablement les soins de santé. Le ministre peut-il partager avec nous le plan développé et exécuté par l'équipe RH pendant l'année écoulée afin d'y remédier et d'empêcher toute interruption de service?

262) M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) – **20 mars 2025**  
À la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

Selon ce que nous avons appris dans les médias, des pots-de-vin auraient été payés par de hauts dirigeants d'Azure Power Global, de laquelle la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) est devenue actionnaire majoritaire en 2020, afin d'obtenir des contrats, ce qui a entraîné des procédures judiciaires aux États-Unis. La CDPQ a été alertée dès 2022 sur plusieurs manquements graves au niveau éthique, mais aucune action concrète n'aurait été prise avant 2023.

La Caisse avait, en date du 31 décembre 2023, déployé 9 G\$ depuis l'ouverture de son bureau à New Dehli en 2016.

Quelles actions sont prises pour assurer une meilleure surveillance des dirigeants des filiales de la Caisse en Inde, ainsi que partout dans le monde, pour s'assurer que ce genre de situation ne se reproduise pas?

266) Mme Garceau (Robert-Baldwin) – **25 mars 2025**  
Au ministre responsable des Services sociaux

Selon un article paru dans La Presse le 7 février dernier, la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) Mauricie-Centre-du-Québec – actuellement sous tutelle – est vivement critiquée pour avoir refusé d'assister une adolescente victime d'agression sexuelle, et ce, malgré la reconnaissance de culpabilité de l'agresseur. Cette situation, qui s'inscrit dans une manière de faire systémique, met en lumière un échec troublant à protéger les droits fondamentaux des enfants agressés sexuellement. Une telle négligence est inacceptable.

Quelles mesures le ministre entend-il prendre pour s'assurer que les droits des enfants victimes d'agression sexuelle soient reconnus et protégés de manière systématique par la DPJ? Le gouvernement est-il prêt à envisager la mise en place d'une Charte des droits des enfants afin de garantir une meilleure protection des jeunes vulnérables?

271) Mme Prass (D'Arcy-McGee) – **27 mars 2025**  
Au ministre responsable des Services sociaux

Nous avons obtenu copie de la lettre (V/Réf. : 24-MS-04518-001) que le ministre a envoyée à M. François Gosselin, représentant du Groupe québécois affilié au mouvement international du TDL (RADLD), dans laquelle le ministre mentionne la mise en place d'un comité sur le trouble développemental du langage (TDL).

Toutefois, la réponse ne précise ni le mandat, ni la composition, ni l'échéancier de ce comité.

1. Le ministre peut-il préciser le mandat, la composition et les objectifs de ce comité?
2. Quel est l'échéancier prévu pour sa mise en place et le début de ses travaux?
3. Le ministère prévoit-il de consulter les organismes spécialisés ainsi que les familles concernées dans le cadre des travaux de ce comité?

272) Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) – **8 avril 2025**  
À la ministre des Affaires municipales

Le ministre de l'Éducation a récemment décidé de cesser le financement de l'accès aux installations sportives et autres infrastructures des écoles par la population et les municipalités, avec effet rétroactif à septembre 2024. Cette décision met fin unilatéralement à une entente de 2018 favorisant le partage des installations scolaires et municipales, bénéfique pour les citoyens, particulièrement en région où les équipements sont moins nombreux que dans les grands centres.

Cette mesure va à l'encontre de la Déclaration de réciprocité signée le 13 décembre 2023 à l'Assemblée nationale, dans laquelle la mutualisation des infrastructures scolaires et municipales figure parmi les principaux objectifs à atteindre.

Les municipalités et les citoyens, notamment en région, se retrouvent donc privés d'un accès essentiel à des équipements qui contribuent à la qualité de vie et à la vitalité des communautés. Cette décision affecte non seulement leur moral, mais aussi leur confiance envers nos institutions publiques.

La ministre des Affaires municipales peut-elle nous dire quelles actions elle entend entreprendre afin d'assurer le respect de la Déclaration de réciprocité et de soutenir les municipalités affectées par cette décision?

273) Mme Dufour (Mille-Îles) – **8 avril 2025**  
À la ministre des Affaires municipales

Le gouvernement du Québec a entrepris une modernisation du cadre réglementaire en milieux hydriques, incluant les zones inondables, visant à assurer la sécurité de la population, la protection des biens et la préservation de l'environnement.

Bien que cette initiative introduise des avancées notables, sa nature très normative semble limiter la planification intégrée des milieux de vie bâtis et des zones inondables.

Le projet INFO-Crue, destiné à cartographier les cours d'eau de 50 bassins versants au Québec, n'est toujours pas achevé, ce qui contribue à l'incertitude entourant la délimitation précise des zones inondables.

Cette situation engendre un climat d'incertitude pour les municipalités et les citoyens concernés, rendant difficile la planification adéquate des milieux de vie. De plus, la Communauté métropolitaine de Montréal a exprimé des préoccupations concernant l'impact du nouveau cadre réglementaire, qui pourrait inclure 15 508 bâtiments supplémentaires en zone inondable, représentant une valeur foncière de 9,9 milliards de dollars.

La ministre des Affaires municipales peut-elle clarifier et nous indiquer comment son ministère compte intégrer une planification cohérente des milieux de vie bâtis et des zones inondables dans le cadre de cette modernisation réglementaire, afin de dissiper l'incertitude actuelle et d'assurer un développement harmonieux des communautés touchées?

274) Mme Dufour (Mille-Îles) – **8 avril 2025**  
À la ministre responsable de l'Habitation

La Ville de Sherbrooke a récemment instauré un moratoire de deux ans sur le développement immobilier couvrant près du tiers de son périmètre urbain. Cette mesure vise à limiter les rejets d'eaux usées dans les rivières et à se conformer aux obligations légales de traitement de l'eau, en raison d'un réseau municipal surchargé et d'une forte croissance démographique.

Ce moratoire affecte environ 39 kilomètres carrés du périmètre urbain et touche particulièrement les secteurs desservis par des ouvrages de surverses ou des conduites ayant atteint leur capacité maximale. Bien que des exceptions existent, notamment pour l'ajout d'un seul logement accessoire ou pour les immeubles non reliés aux infrastructures d'eaux usées municipales, cette pause temporaire sur le développement urbain suscite des préoccupations, notamment en pleine pénurie de logements.

La ministre responsable de l'Habitation peut-elle préciser quelles mesures son ministère envisage entreprendre auprès de sa collègue aux Affaires municipales afin de soutenir la Ville de Sherbrooke dans la modernisation de ses infrastructures d'eaux usées et atténuer les impacts de ce moratoire sur le développement immobilier et la disponibilité de logements?

275) Mme Dufour (Mille-Îles) – **8 avril 2025**  
À la ministre responsable de l'Habitation

En 2024, le logement est devenu le principal facteur d'inflation au Québec, surpassant le panier d'épicerie, avec une hausse du coût de la vie de 2,3 % sur 12 mois. Cette situation est attribuable à une augmentation notable des loyers, qui ont progressé de 8,2 % en 2024, en raison de la croissance démographique et des taux d'emprunt élevés. De plus, le Tribunal administratif du logement a suggéré une augmentation de 5,9 % des loyers, un sommet en 30 ans au Québec.

Cette hausse des coûts du logement exerce une pression financière accrue sur les ménages québécois, affectant particulièrement les plus vulnérables.

La ministre responsable de l'Habitation peut-elle préciser quelles mesures sont envisagées pour atténuer l'impact de la hausse des coûts de logement sur les ménages québécois et assurer l'abordabilité du logement dans la province?

276) Mme Dufour (Mille-Îles) – **8 avril 2025**  
À la ministre responsable de l'Habitation

Malgré le moratoire sur les évictions et les protections accordées aux aînés, des locataires résidant depuis 30 ans dans leur logement sont actuellement menacés d'éviction. Notamment, à Laval, un propriétaire a obtenu l'autorisation de démolir quatre bâtiments, entraînant l'expulsion d'environ soixante ménages. Cette situation soulève des inquiétudes quant à l'efficacité des mesures en place pour protéger les locataires vulnérables, en particulier les aînés, contre de telles évictions.

La ministre responsable de l'Habitation peut-elle expliquer comment de telles évictions sont possibles malgré le moratoire en vigueur et quelles actions son ministère envisage pour renforcer la protection des aînés face à ces situations?

277) M. Bérubé (Matane-Matapédia) – **8 avril 2025**  
Au premier ministre

Depuis plusieurs années, le Carrefour jeunesse-emploi (CJE) de la Vallée de la Matapédia est à pied d'œuvre pour les jeunes adultes de 15 à 35 ans dans le comté de Matane-Matapédia. Le CJE les accompagne quotidiennement et sans exclusion dans les domaines de l'employabilité (curriculum, entrevues, formations, intégration, retour à l'école et persévérance), du développement professionnel (orientation, valorisation, socialisation, désir d'entreprendre) et du soutien personnel (discrimination, isolement, pauvreté, santé mentale et/ou physique).

Le CJE de la Vallée de la Matapédia m'a interpellé pour partager les contraintes et les défis avec les mesures actuelles du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Ces contraintes et défis sont partagés par tous les CJE du Québec, soit 110 CJE répartis sur l'ensemble du vaste territoire québécois, présents dans chacune des circonscriptions représentées par l'ensemble des élus de notre Assemblée. C'est au sein de leur réseau national, le Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec, qu'ils discutent ensemble de la meilleure façon de défendre les intérêts des jeunes, faire valoir leurs droits et promouvoir des mesures optimales à leur développement.

Tous constatent un resserrement des critères d'admissibilité aux services publics d'emplois qui signifie l'exclusion de nombreux jeunes, une situation en totale contradiction avec l'objectif d'accueillir TOUS les jeunes sans discrimination. Ce resserrement restrictif des critères ainsi qu'un alourdissement bureaucratique qui ne cesse de croître (une charge administrative excessive qui grève un tiers des heures qui devraient être allouées en services directs aux jeunes) s'ajoutent à un taux de chômage des jeunes en hausse considérable, a fortiori dans un contexte de menaces de tarifs qui se traduit en un ralentissement économique.

De plus, les tergiversations avec le gouvernement fédéral qui résultent en une absence de renouvellement des fonds de la Stratégie emploi et compétences jeunesse, qui vient à terme dans quelques jours, mettent en péril la mise en place de projets, de formations et d'accompagnements.

Les CJE ont été créés sous l'impulsion du premier ministre Parizeau qui, comme ses prédécesseurs depuis les années 70, assumait également la responsabilité du dossier jeunesse. Nous n'avons pas à convaincre le premier ministre de la nécessité de bien soutenir nos CJE, lui qui a déclaré ici même en notre Assemblée nationale qu'« il faut étendre le rôle des Carrefours jeunesse-emploi. (...) les Carrefours jeunesse-emploi ont un rôle important à jouer (...) on a un bel outil qui s'appelle les Carrefours jeunesse-emploi qui ont été sous-utilisés depuis plusieurs années. »

Considérant ces contraintes actuelles, les CJE ne peuvent pleinement déployer leurs services et doivent limiter les mesures de soutien, ce qui n'est ni souhaitable pour les jeunes ni pour le Québec. De façon plus spécifique, je pose la question suivante :

Peut-on renforcer les mandats confiés aux ministres responsables des programmes dédiés aux CJE afin qu'ils aient les coudées franches pour faire en sorte que leurs administrations respectives prennent les moyens de façon énergique pour :

- cesser d'imposer des mesures discriminatoires d'accès aux programmes qui excluent des milliers de jeunes de l'offre de services des CJE;
- stabiliser le financement en mettant fin aux coupures de ces services directs qui sont offerts à des jeunes pour qui les CJE sont souvent le seul et premier recours qui permet d'exposer leur situation et sortir de leur isolement;
- enrichir le plan d'action jeunesse qui sera dévoilé ce printemps en confiant un rôle accru aux CJE;
- créer un Groupe J (groupe jeunesse) au sein des mesures mises de l'avant par Emploi-Québec pour pouvoir offrir des services adaptés aux besoins spécifiques des jeunes?

278) M. Marissal (Rosemont) – **9 avril 2025**  
Au ministre de la Santé

Depuis le 23 mai 2024, le nirsévimab (Beyfortus<sup>MC</sup>), un agent de prévention pour protéger les jeunes bébés et les enfants plus vulnérables contre les complications liées au virus respiratoire syncytial (VRS), est inscrit à la Liste de médicaments des établissements de santé et de services sociaux et offert. Il est donc offert gratuitement aux nourrissons âgés de moins de six mois au moment du début de la saison de VRS, ainsi qu'aux enfants de moins de 19 mois présentant des conditions de santé les exposant à des risques accrus de complications.

Dans le cadre du dépôt du budget 2025-2026 du gouvernement du Québec, le 25 mars dernier, l'offre de vaccins contre le VRS a été élargie à de nouveaux groupes d'âge et à de nouvelles populations jugées vulnérables. Malheureusement, le médicament n'est toujours pas offert aux enfants vulnérables âgés de plus de 19 mois.

Non seulement l'efficacité du nirsévimab pour limiter les complications liées au VRS est prouvée, mais son faible coût (environ 900 \$ pour une dose), est bien inférieur aux coûts d'une hospitalisation d'urgence en cas de complications du VRS, qui peuvent aller jusqu'à 6000 \$ par jour d'hospitalisation. De nombreux cliniciens partagent cette préoccupation et appellent également à une révision des critères pour inclure les enfants les plus vulnérables dans la couverture du nirsévimab, ce qui permettrait de réduire les coûts liés aux hospitalisations prolongées.

Mes questions pour le ministre sont les suivantes :

- 1) Est-ce que le ministre de la Santé a l'intention d'élargir l'accès au nirsévimab pour inclure les enfants handicapés avec soins médicaux complexes au-delà de 19 mois?
- 2) Est-ce que l'impossibilité d'avoir accès au nirsévimab après 19 mois est liée à l'autorisation de Santé Canada?
- 3) Dans l'éventualité où le nirsévimab ne peut être délivré aux enfants de plus de 19 mois, est-ce possible d'élargir la couverture du Synagis (immunoprophylaxis par le palivizumab), soit le traitement préventif qui était jusqu'ici préconisé pour limiter les complications liées au VRS?

279) Mme Zaga Mendez (Verdun) – **10 avril 2025**  
Au ministre des Finances

Certains commerces m'ont récemment fait part de leur inquiétude face à la transformation numérique des modules d'enregistrement des ventes (MEV).

Les MEV ont été implantés il y a plus d'une décennie dans les restaurants, cafés et débits de boisson du Québec afin que Revenu Québec puisse lutter plus efficacement contre les activités illicites. Cette transformation a été rendue nécessaire et obligatoire par Revenu Québec en raison de l'obsolescence de la technologie alors utilisée. À ma connaissance, personne ne remet en cause la nécessité des MEV.

Les commerces utilisant encore d'anciens MEV devront se conformer, au plus tard à la fin de l'été, à une nouvelle exigence : l'adoption d'une version numérique de leur système de point de vente. Cela implique, d'ici cette échéance, la signature d'un contrat avec une entreprise privée fournissant un logiciel MEV numérique. Des commerçants et des associations de commerçants m'ont fait part de plusieurs enjeux préoccupants liés à ce changement, rappelons-le, imposé par la loi, notamment :

- Des services bien plus coûteux que prévu;
- L'impossibilité d'obtenir un service dit « de base », soit un logiciel de caisse conforme et fonctionnel. L'achat de ce type de logiciel est presque toujours conditionné à l'acquisition non sollicitée de nouveaux équipements (imprimantes, terminaux de paiement INTERAC), alors que le matériel actuel est encore en bon état de fonctionnement;
- L'absence d'un processus d'homologation pour les entreprises offrant ces logiciels.

Les commerçants qui se sont entretenus avec mon équipe soulignent que ces entreprises fonctionnent désormais sur le modèle de l'abonnement. Un tel abonnement peut coûter jusqu'à 250 \$ par mois, et ce, de façon permanente. À titre comparatif, l'ancien MEV physique représentait un coût unique d'environ 2 000 \$ à l'achat, il y a 12 ans. Ce nouveau fardeau financier s'ajoute à d'autres pressions bien connues du secteur de la restauration : hausses abusives de loyers, inflation du coût des denrées alimentaires, et pénurie de main-d'œuvre.

Revenu Québec a publié en 2022 une analyse d'impact réglementaire basée sur des données de 2021. Il semble toutefois que les coûts estimés à cette époque ne reflètent plus la réalité actuelle. Selon l'Association Restauration Québec, l'annonce de la transformation numérique a entraîné une flambée des prix des logiciels.

Nous comprenons que Revenu Québec plaide que ce changement a été annoncé il y a deux ans, laissant aux commerçants un délai suffisant pour s'adapter. Toutefois, aucun entrepreneur ne souhaite commencer à payer un abonnement mensuel un an et demi à l'avance s'il n'y est pas obligé de le faire. La majorité des commerces attendra donc la dernière minute pour se conformer. L'Association Restauration Québec craint que cela mène à un nombre élevé d'infractions, avec à la clé plusieurs faillites dans un contexte déjà incertain.

Ma question pour le ministre est la suivante :

À la lumière de ces informations, je me demande si le ministre serait disposé à considérer des mesures concrètes pour éviter des frais abusifs à nos PME. Une meilleure régulation de ce secteur me semble essentielle, notamment :

- L'obligation pour les fournisseurs de logiciels MEV d'offrir un service « de base » conforme;
- La mise en place d'un plafond tarifaire pour les forfaits proposés;
- L'obligation pour ces entreprises d'obtenir une homologation officielle;
- L'octroi de subventions aux commerces contraints de renouveler leur équipement pour se conformer à la réglementation.

280) Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) – **22 avril 2025**

Au ministre de l'Éducation

Selon ses « Missions et mandats », le ministère de l'Éducation doit « Faire de la réussite de nos élèves la raison d'être des écoles et des centres, du réseau et du Ministère ».

Entretemps, dans le chapitre 4 du rapport de la Vérificatrice générale du Québec (VGQ) à l'Assemblée nationale, pour l'année 2024-2025, on confirme l'absence de mesures afin d'offrir un environnement culturellement et linguistiquement sécurisant pour les apprenants des Premières Nations et des Inuit qui sont scolarisés dans le réseau public.

Qui plus est, on souligne dans le rapport que « Les mesures budgétaires destinées au soutien des élèves autochtones » sont difficiles d'accès et prévoient des procédures complexes pour accéder à un financement pluriannuel et peuvent être difficilement utilisées pour affecter du personnel (p. 37-38).

Encore selon le rapport de la Vérificatrice générale du Québec, des organismes scolaires québécois (11 au total) « font... des demandes au gouvernement fédéral en vertu du Principe de Jordan », et ce, en raison des délais du Ministère pour octroyer du financement (Ibid., p. 38).

Le 18 décembre 2024, le secrétariat du Conseil exécutif a émis 11 décrets autorisant des centres de services scolaires à renouveler leurs accords « de contribution conclu[s]...avec le gouvernement du Canada pour offrir des services aux élèves autochtones, dans le cadre du Principe de Jordan » (Gazette officielle du Québec, 8 janvier 2025, Partie 2, p. 237).

Le 28 janvier 2025, le ministère a annoncé la suspension de 12 mesures budgétaires pour les centres de services scolaires et les commissions scolaires, y compris la mesure 15061 – « Réussite éducative des Autochtones et réconciliation » (MEQ, juillet 2024, Règles budgétaires de fonctionnement pour les années 2024-2025 à 2026-2027, p. 103), la seule mesure visant à soutenir la réussite des apprenants des Premières Nations et des Inuit qui fréquentent un établissement scolaire public au Québec. Alors que le ministère a annoncé qu'on tiendra compte des demandes faites avant le 13 décembre 2024, il n'y a pas de confirmation quant à la continuité de cette mesure pour les années scolaires à venir.

Finalement, le 10 février dernier, la ministre de Services aux Autochtones Canada a annoncé « des changements aux procédures d'exploitation » du programme Principe de Jordan, ce qui pourrait affecter l'accès au financement fédéral par les centres de services scolaires et les commissions scolaires.

Compte tenu de ce contexte :

- Comment le ministre de l'Éducation envisage-t-il de combler les 9 recommandations formulées par la VGQ dans son rapport annuel 2024-2025? Rappelons que le ministère et les organismes impliqués doivent proposer un plan d'action de mise en œuvre, et ce, dans les 36 mois à la suite du dépôt du rapport de la VGQ.
- Plus précisément, comment le ministre de l'Éducation prévoit-il « Développer des stratégies pour offrir un environnement scolaire sécurisant et culturellement pertinent aux élèves autochtones, notamment en s'assurant que le personnel scolaire reçoit des formations structurantes sur les réalités autochtones » et « Évaluer les modalités de financement existantes pour s'assurer que les sommes sont allouées au moment opportun et en fonction des besoins prioritaires et des réalités régionales, et qu'elles permettent la mise en place d'actions pérennes » (VGQ, 2024, recommandations 5, 6 et 40), alors que la seule enveloppe offerte par le ministère aux organismes scolaires a été suspendue et que les organismes scolaires risquent de ne plus recevoir du financement du gouvernement fédéral?

281) M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) – **24 avril 2025**  
Au ministre de la Santé

Le réseau de la santé et des services sociaux est plombé par des problèmes d'accès aux services de premières lignes partout sur le territoire du Québec. La situation est particulièrement préoccupante pour les Québécoises et les Québécois qui résident dans les régions rurales et périurbaines – où la pérennité de l'offre de services de première ligne de proximité dans nos communautés est loin d'être assurée. Il y a matière à repenser la santé publique sous l'angle de l'innovation.

Il existe des solutions innovantes et audacieuses qui mériteraient que l'on s'y attarde. Le modèle coopératif en santé a pour but d'offrir des services de santé de première ligne pour les Québécoises et les Québécois qui résident dans les déserts sociosanitaires, bref partout où il existe des besoins non satisfaits par le réseau public ou par les cliniques privées. Les coopératives de santé participent depuis plus de 30 ans à la présence et à la diversité des services de proximité dans les collectivités, et ce, dans une perspective d'occupation dynamique du territoire québécois.

Il existe au Québec près de 40 coopératives de santé, exploitées à des fins non lucratives qui regroupent en moyenne 2 500 membres chacune et offrent des services de santé de première ligne de nature préventive et curative. Ces services sont prodigués par près de 350 médecins, infirmiers et infirmières et des dizaines de professionnels de la santé qui font équipe pour offrir des soins de santé à près de 300 000 patients.

Une des caractéristiques des coopératives en santé est que les médecins et professionnels de la santé y mettent l'épaule à la roue tout en étant libérés de la gestion administrative. Dans certaines coopératives, cela a comme effet de libérer près de 700 plages de rendez-vous annuellement pour les patients.

Mes questions au ministre de la Santé :

1. Est-ce que le ministre reconnaît les coopératives de santé en tant que modèle innovant et pertinent qui permet aux Québécoises et Québécois d'avoir accès à des services préventifs et curatifs en santé dans les lieux où l'État et les cliniques médicales privées sont absents ou ne répondent pas à la demande?
2. Est-ce que le ministre a la volonté de prioriser l'affectation de nouvelles ressources médicales professionnelles dans les coopératives de santé situées dans les déserts sociosanitaires, là où la demande est prépondérante?

3. Est-ce que le ministre est prêt à contribuer à la mission des coopératives en santé et déployant un programme gouvernemental de financement visant à renforcer leur viabilité et ainsi contribuer au désengorgement du réseau de la santé et des services sociaux?

282) M. Bérubé (Matane-Matapédia) – **29 avril 2025**

Au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Le 13 juin 2024, en réponse à la crise agricole et aux revendications exprimées par les productrices et producteurs agricoles et forestiers du Québec, le gouvernement a annoncé six mesures d'aide totalisant 233,6 M\$, dont 106 M\$ pour soutenir l'adaptation du secteur agricole aux changements climatiques. Or, près d'un an après cette annonce, très peu de soutien financier concret lié à cette enveloppe a été mis en œuvre ou rendu public. Depuis 2015, les productrices et producteurs agricoles du Québec ont contribué de manière significative au Fonds d'électrification et de changements climatiques, pour un total avoisinant les 500 M\$, par l'intermédiaire de la tarification du carbone sur les carburants et combustibles fossiles. Cette contribution majeure contraste fortement avec le faible montant attribué par le gouvernement pour soutenir les efforts d'adaptation des producteurs aux changements climatiques, et ce, sous forme de programmes inaccessibles pour la majorité des producteurs agricoles. Ce que les producteurs réclament toujours, c'est de l'aide directe pour leurs actions visant à préserver/protéger les biens environnementaux collectifs.

Mes questions sont les suivantes :

- Quelles mesures concrètes le gouvernement prévoit-il mettre en place pour donner suite à l'annonce du 13 juin 2024 concernant le soutien à l'adaptation du secteur agricole aux changements climatiques?
- À quel moment ces mesures seront-elles déployées et comment le gouvernement compte-t-il bonifier cette aide afin qu'elle reflète de manière juste et équitable la contribution significative des productrices et producteurs agricoles au Fonds d'électrification et de changements climatiques?

283) Mme Labrie (Sherbrooke) – **29 avril 2025**

Au ministre des Finances

À l'heure actuelle, les propriétaires d'une habitation neuve ou ayant fait l'objet de rénovations majeures peuvent obtenir le remboursement partiel de la taxe sur les produits et services (TPS) et de la taxe de vente du Québec (TVQ).

Le remboursement maximal correspond à 36 % de la TPS payée et à 50 % de la TVQ payée, et il ne peut excéder 6 300 \$ pour la TPS et 9 975 \$ pour la TVQ. Le remboursement diminue progressivement lorsque le prix d'achat du terrain et de l'habitation neuve ou rénovée est supérieur à 350 000 \$ pour la TPS et à 200 000 \$ pour la TVQ, et il devient nul si le prix est égal ou supérieur à 450 000 \$ pour la TPS et à 300 000 \$ pour la TVQ.

Selon les données du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation recensées par l'Institut de la statistique du Québec, le prix moyen des propriétés unifamiliales au Québec était de 464 561 \$ en 2024 (Institut de la statistique du Québec, *Panorama des régions du Québec*. Gouvernement du Québec : 2024). Les seuils établis pour obtenir un remboursement partiel de la TVQ présentent donc un écart important avec le prix moyen des propriétés, et ne reflètent plus la réalité immobilière actuelle.

À la lumière de ce qui précède, voici la question posée au ministre des Finances :

Est-ce que le ministre des Finances évalue la possibilité de hausser le seuil de juste valeur marchande déterminant l'admissibilité au remboursement partiel de la TVQ pour les propriétaires d'une maison neuve ou ayant fait l'objet de rénovations majeures, afin d'améliorer les conditions d'accès à une première résidence dans le contexte actuel de crise du logement?

284) M. Bérubé (Matane-Matapédia) – **29 avril 2025**

À la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

Les sommes octroyées via la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) aux denturologistes soignant les personnes bénéficiant de la couverture publique n'ont pas été indexées depuis plusieurs années. Un différend persistant entre la RAMQ et l'Association des denturologistes du Québec empêche toute bonification des montants alloués. Ultimement, ce sont les prestataires d'aide de dernier recours qui en subissent les conséquences. Dans des régions comme le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, où l'accès aux soins dentaires est déjà limité, l'obtention de prothèses dentaires devient de plus en plus difficile pour les personnes admissibles au carnet santé du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Cette situation est exacerbée par plusieurs facteurs : la pénurie de denturologistes dans ces régions, l'écart significatif entre le coût réel des prothèses et le montant maximum remboursé par la RAMQ, ainsi que le délai minimal de huit ans imposé avant l'octroi d'une nouvelle prothèse, alors que la durée de vie réelle d'une prothèse est plutôt de cinq ans.

Tous les éléments sont réunis pour accentuer la détérioration de la santé buccodentaire des personnes les plus vulnérables.

Mes questions sont les suivantes :

Quelles mesures à court terme le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale compte-t-il mettre en place pour favoriser l'accès à des prothèses dentaires de qualité pour les personnes admissibles au carnet santé dans les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie? Quel est l'échéancier de ces mesures?

Une révision du tarif de remboursement des prothèses dentaires afin de le rendre conforme au coût réel de ces soins essentiels est-elle envisagée?

Le gouvernement entend-il revoir le délai actuellement exigé avant le remplacement d'une prothèse, afin qu'il reflète la durée de vie réelle des prothèses couvertes par la RAMQ et qu'il assure un meilleur suivi de la santé buccodentaire des bénéficiaires?

285) M. Bérubé (Matane-Matapédia) – **29 avril 2025**

Au ministre de la Santé

Les sommes octroyées via la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) aux denturologistes soignant les personnes bénéficiant de la couverture publique n'ont pas été indexées depuis plusieurs années. Un différend persistant entre la RAMQ et l'Association des denturologistes du Québec empêche toute bonification des montants alloués. Ultimement, ce sont les prestataires d'aide de dernier recours qui en subissent les conséquences. Dans des régions comme le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, où l'accès aux soins dentaires est déjà limité, l'obtention de prothèses dentaires devient de plus en plus difficile pour les personnes admissibles au carnet santé du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Cette situation est exacerbée par plusieurs facteurs : la pénurie de denturologistes dans ces régions, l'écart significatif entre le coût réel des prothèses et le montant maximum remboursé par la RAMQ, ainsi que le délai minimal de huit ans imposé avant l'octroi d'une nouvelle prothèse, alors que la durée de vie réelle d'une prothèse est plutôt de cinq ans.

Tous les éléments sont réunis pour accentuer la détérioration de la santé buccodentaire des personnes les plus vulnérables.

Mes questions sont les suivantes :

Quelles mesures à court terme le ministère de la Santé compte-t-il mettre en place pour favoriser l'accès à des prothèses dentaires de qualité pour les personnes admissibles au carnet santé dans les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie? Quel est l'échéancier de ces mesures?

Une révision du tarif de remboursement des prothèses dentaires afin de le rendre conforme au coût réel de ces soins essentiels est-elle envisagée?

Le gouvernement entend-il revoir le délai actuellement exigé avant le remplacement d'une prothèse, afin qu'il reflète la durée de vie réelle des prothèses couvertes par la RAMQ et qu'il assure un meilleur suivi de la santé buccodentaire des bénéficiaires?

Quel est l'échéancier prévu par la RAMQ et le ministère de la Santé afin de conclure une nouvelle entente avec l'Association des denturologistes du Québec?

286) M. Bérubé (Matane-Matapédia) – **29 avril 2025**

Au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Les producteurs agricoles de partout à travers le Québec souhaitent recycler leurs plastiques agricoles. AgriRÉCUP est l'organisme à but non lucratif qui a été mandaté par le gouvernement en 2022 pour organiser la récupération des plastiques agricoles. Le financement de ce programme de récupération repose sur des écofrais chargés aux producteurs agricoles et versés par les fournisseurs de plastiques agricoles. Actuellement, AgriRÉCUP ne reçoit ces écofrais que pour environ la moitié des plastiques recyclés, ce qui soulève des doutes quant à la conformité de certains fournisseurs. Ce manque de financement freine non seulement le recyclage du plastique déposé à l'organisme, mais également l'élargissement du réseau de collecte des plastiques et l'accès des producteurs à des solutions efficaces de recyclage.

Mes questions sont les suivantes :

- Quelles mesures de suivi, de reddition de comptes et de contrôle le gouvernement a-t-il mises en place pour s'assurer que tous les fournisseurs de plastiques agricoles versent les écofrais requis à AgriRÉCUP?

- Quelles actions sont prévues pour renforcer l'encadrement de ces contributions essentielles au recyclage des plastiques agricoles, et quelles garanties les producteurs agricoles peuvent-ils avoir sur le recyclage des plastiques agricoles en regard aux écofrais qu'ils doivent invariablement assumer?

287) M. Bérubé (Matane-Matapédia) – **29 avril 2025**

Au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Les producteurs agricoles de partout à travers le Québec souhaitent recycler leurs plastiques agricoles. AgriRÉCUP est l'organisme à but non lucratif qui a été mandaté par le gouvernement en 2022 pour organiser la récupération des plastiques agricoles. Le financement de ce programme de récupération repose sur des écofrais chargés aux producteurs agricoles et versés par les fournisseurs de plastiques agricoles. Actuellement, AgriRÉCUP ne reçoit ces écofrais que pour environ la moitié des plastiques recyclés, ce qui soulève des doutes quant à la conformité de certains fournisseurs. Ce manque de financement freine non seulement le recyclage du plastique déposé à l'organisme, mais également l'élargissement du réseau de collecte des plastiques et l'accès des producteurs à des solutions efficaces de recyclage.

Mes questions sont les suivantes :

- Quelles mesures de suivi, de reddition de comptes et de contrôle le gouvernement a-t-il mises en place pour s'assurer que tous les fournisseurs de plastiques agricoles versent les écofrais requis à AgriRÉCUP?
- Quelles actions sont prévues pour renforcer l'encadrement de ces contributions essentielles au recyclage des plastiques agricoles, et quelles garanties les producteurs agricoles peuvent-ils avoir sur le recyclage des plastiques agricoles en regard aux écofrais qu'ils doivent invariablement assumer?

288) M. Bérubé (Matane-Matapédia) – **29 avril 2025**

Au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Au cours des dernières années, plusieurs producteurs agricoles ont dû faire face à des événements climatiques importants qui ont détruit certaines de leurs installations. Prenons l'exemple d'un producteur agricole qui a vu son hangar s'effondrer à la suite de grands vents. Ce bâtiment abritait de la machinerie essentielle à son activité. Or, comme son terrain est situé en zone inondable, la reconstruction s'est révélée particulièrement complexe. Bien que les règlements permettent la reconstruction d'une résidence dans cette même zone, la remise en état d'un bâtiment agricole est impossible sans une autorisation ministérielle dont le processus d'octroi et les exigences sont démesurément lourds.

La procédure actuelle, requise pour obtenir cette autorisation, impose aux producteurs de naviguer à travers une multitude de formulaires – incluant des formulaires généraux, des formulaires d’activités spécifiques, des formulaires d’impacts environnementaux, et l’obligation de fournir une caractérisation environnementale – en plus de s’inscrire au portail gouvernemental clicSÉCUR et de s’assurer que toutes les informations concordent parfaitement. Cette lourdeur administrative freine concrètement le redémarrage d’activités agricoles pourtant essentielles au dynamisme de nos régions. En plus de cette procédure, le ministère tarde trop souvent à traiter les demandes reçues.

Mes questions sont les suivantes :

Comment le gouvernement justifie-t-il la lourdeur de cette démarche administrative, qui nécessite un investissement considérable en temps de la part des producteurs agricoles, ainsi qu’en argent pour engager des professionnels comme des agronomes et ingénieurs, dont certains sont même dissuadés par la complexité du processus?

Quelles sont les mesures concrètes que le gouvernement s’engage à mettre en place pour alléger le fardeau administratif des producteurs agricoles auprès des différents ministères, notamment celui de l’Environnement?

Est-ce que le gouvernement prévoit exclure l’agriculture des zones inondables afin de conserver leurs droits acquis? Sinon, quelles sont les intentions gouvernementales en ce sens?

289) M. Bérubé (Matane-Matapédia) – **29 avril 2025**

Au ministre de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Au cours des dernières années, plusieurs producteurs agricoles ont dû faire face à des événements climatiques importants qui ont détruit certaines de leurs installations. Prenons l’exemple d’un producteur agricole qui a vu son hangar s’effondrer à la suite de grands vents. Ce bâtiment abritait de la machinerie essentielle à son activité. Or, comme son terrain est situé en zone inondable, la reconstruction s’est révélée particulièrement complexe. Bien que les règlements permettent la reconstruction d’une résidence dans cette même zone, la remise en état d’un bâtiment agricole est impossible sans une autorisation ministérielle dont le processus d’octroi et les exigences sont démesurément lourds.

La procédure actuelle, requise pour obtenir cette autorisation, impose aux producteurs de naviguer à travers une multitude de formulaires – incluant des formulaires généraux, des formulaires d’activités spécifiques, des formulaires d’impacts environnementaux, et l’obligation de fournir une caractérisation environnementale – en plus de s’inscrire au portail gouvernemental clicSÉQUR et de s’assurer que toutes les informations concordent parfaitement. Cette lourdeur administrative freine concrètement le redémarrage d’activités agricoles pourtant essentielles au dynamisme de nos régions. En plus de cette procédure, le ministère tarde trop souvent à traiter les demandes reçues.

Mes questions sont les suivantes :

Comment le gouvernement justifie-t-il la lourdeur de cette démarche administrative, qui nécessite un investissement considérable en temps de la part des producteurs agricoles, ainsi qu’en argent pour engager des professionnels comme des agronomes et ingénieurs, dont certains sont même dissuadés par la complexité du processus?

Quelles sont les mesures concrètes que le gouvernement s’engage à mettre en place pour alléger le fardeau administratif des producteurs agricoles auprès des différents ministères, notamment celui de l’Environnement?

Est-ce que le gouvernement prévoit exclure l’agriculture des zones inondables afin de conserver leurs droits acquis? Sinon, quelles sont les intentions gouvernementales en ce sens?

Partie 6  
**PRÉAVIS**

**I. PRÉAVIS DÉJÀ PARUS**

**Projets de loi du gouvernement**

**Projets de loi publics au nom des députés**

- a) 29 avril 2025  
Loi modifiant le Code du travail afin d'assurer des pratiques syndicales transparentes et démocratiques – *député de Saint-Jérôme*

**Projets de loi d'intérêt privé**

**II. NOUVEAUX PRÉAVIS**

- aa) Loi modifiant la Loi sur les normes du travail afin d'encadrer l'exercice du télétravail – *député d'Hochelaga-Maisonneuve*